

## 9 informations communautaires Semaine du 4 mai 2015



### Sommaire :

- > Attention : décalage de la collecte pour cause de jour férié
- > Actions de la maison de l'emploi
- > Aller sur l'eau avec Nautisme en Pays d'Iroise
- > Port de Lanildut – traversée de l'aber Ildut en bateau à moteur
- > Visites printanières au phare Saint-Mathieu
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Formation guides composteurs
- > Subvention pour la location de broyeur à végétaux
- > Atelier du jardin

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.com/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.com/Toutes%20les%20actualites)



Communauté de communes du Pays d'Iroise  
02.98.84.28.65 / [accueil@ccpi.fr](mailto:accueil@ccpi.fr)  
Zone de Kerdrioual  
CS 10078  
Lanrivoaré

### Attention : décalage de la collecte pour cause de jour férié

En raison du vendredi 8 mai, les collectes des ordures ménagères et recyclables seront décalées de 24h pour les circuits prévus ce jour-ci.

Rappel : merci de présenter votre bac sur la voie publique la veille au soir ou dès 6h le jour de collecte.

### Actions de la maison de l'emploi

**Atelier de recherche d'emploi** : vendredi 22 mai de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pôle Emploi)

**Mardi de l'agriculture** : mardi 19 mai. Présentation des métiers de l'agriculture par la Chambre d'agriculture de 14h à 15h et visite d'une exploitation de 15h30 à 17h (sur inscription)

**Armée de Terre** : jeudi 29 mai de 14h à 16h (sans RDV)

**Rail Emploi services** : tous les jeudis de 10h à 12h

**Compétences clés : en Français** (jeudi) ou **en bureautique** (lundi et vendredi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. (Prescription possible par la maison de l'emploi)

Renseignements : 02 98 32 47 80 / [maison.emploi@ccpi.fr](mailto:maison.emploi@ccpi.fr)

### Aller sur l'eau avec Nautisme en Pays d'Iroise

Les centres nautiques *Nautisme en Pays d'Iroise* vous accueillent depuis les vacances de printemps à Plougonvelin et Ploudalmézeau.

Tous les week-ends et jours fériés, venez pratiquer en toute liberté en louant du matériel (kayaks, stand-up-paddle, planche à voile, catamaran...). Sur réservation.

Pour l'été, les inscriptions sont déjà ouvertes : par courrier (CCPI – CS10078 – 29290 Lanrivoaré) ou directement en ligne [www.nautisme.pays-iroise.com](http://www.nautisme.pays-iroise.com).

Renseignements : 02 98 48 22 20 / [npi@ccpi.fr](mailto:npi@ccpi.fr) / [www.nautisme.pays-iroise.com](http://www.nautisme.pays-iroise.com) (rubrique *Nos activités*).

### Port de Lanildut – traversée de l'aber Ildut en bateau à moteur

Avis aux randonneurs qui souhaitent emprunter le GR34 de part et d'autre de l'aber sans devoir rebrousser chemin : Pascal, le capitaine du Port, vous propose de vous transporter dans son bateau à moteur d'une rive à l'autre, tout en vous faisant découvrir les secrets du site.

Durée de la traversée : 10 à 15 min. Aller simple : 1,50 € / Aller-retour : 2 € (gilets de sauvetage fournis).

Réservation (obligatoire au plus tard la veille de votre traversée) : 02 98 04 36 40 / 06 31 93 58 71

---

### Visites printanières au phare Saint-Mathieu

#### Visite du phare et du musée de l'abbaye

Tous les samedis, dimanches et jours fériés de mai de 14h à 18h30

Tarifs : + 12 ans : 3,50 € / 6-11 ans : 1,50 € / - 6 ans : gratuit

Le Mémorial aux Marins morts pour la France est en accès libre tous les week-ends de 10h à 18h30.

#### Nuit du phare Saint-Mathieu, une expérience magique

Dans le cadre des journées « Les phares complètement à l'ouest » organisées par le Parc naturel marin d'Iroise et les Phares et Balises, le phare Saint-Mathieu organise une nuit du phare le vendredi 22 mai et propose des tarifs réduits du 23 au 25 mai, une découverte du jeu Pharandol et une exposition sur les lumières et les phares. Réservation obligatoire pour la Nuit du phare.

Renseignements : 02 98 89 00 17 / 06 86 31 03 47 / [phare.saintmathieu@orange.fr](mailto:phare.saintmathieu@orange.fr)

---

### Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le vendredi 15 mai à Plouarzel, le samedi 16 mai à Plourin, le samedi 23 mai à Plougouzel et le vendredi 29 mai à Ploudalmézeau.

Renseignements sur place pendant les permanences (10h-12h/14h-18h) ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 / [environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)

---

### Formation guides composteurs :

Vous compostez vos déchets ? Vous souhaiteriez partager et enrichir cette expérience avec d'autres habitants ?

Pourquoi ne pas devenir « Guide composteur » ? La CCPI recherche des habitants volontaires qui souhaitent partager leur savoir-faire. Vous suivrez alors une formation de 2 jours délivrée par un professionnel spécialisé dans le compostage et paillage. La prochaine session de formation aura lieu les samedis 27 juin et 19 septembre 2015 et est intégralement prise en charge par la CCPI.

Renseignements : 02 98 32 37 83 / [environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)

---

### Subvention pour la location de broyeur à végétaux

Dans le but de réduire la quantité de déchets végétaux apportés en déchèterie, la CCPI propose désormais une subvention pour la location de broyeur à branches. Cette aide est réservée aux habitants du Pays d'Iroise. L'utilisateur doit s'engager à réutiliser le broyat produit directement sur sa parcelle.

Renseignements et conditions : 02 98 32 37 83 / [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com) (Rubrique déchets/ astuces pour réduire ses déchets)

---

### Atelier du jardin

Vous aimez le jardinage mais pas les corvées de désherbage et les allers/retours en déchèterie pour vous débarrasser des déchets végétaux ? Inscrivez-vous vite au prochain « Atelier du jardin », le samedi 30 mai de 14h à 17h.

La séance se déroule chez un particulier (adresse précisée au moment de l'inscription).

L'atelier est encadré par jardinier professionnel, vous apprendrez à réutiliser les débris végétaux produits par le jardin en pratiquant le broyage à la tondeuse, le compostage, le paillage...

Inscription gratuite mais obligatoire : 02 98 32 37 83 / [environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)